

Très important pour
Severine

Projet de réorganisation des séries d'aménagement en Forêt Domaniale de l'Aigoual

- proposé en février 1999 par le chef de division du VIGAN
- approuvé par le directeur régional « Languedoc-Roussillon » en 2000

1 Bilan historique et situation actuelle

Les plantations et les taillis reconstitués dans la deuxième moitié du 19^{ème} siècle, sous l'impulsion de Georges FABRE, ont été aménagés pour la première fois, en futaie jardinée de 1924 à 1934, sous la direction de Max NEGRE. En 1968 il y avait alors 48 séries de 78 à 275 ha :

	nombre	surface	%
Séries ayant un aménagement en vigueur	20	3 209 ha	29
Séries non aménagée, ou ayant un aménagement périmé ou en cours d'étude	28	3 766 ha	34
Peuplements hors cadre		4 006 ha	37
TOTAL	48	10 981 ha	100

A partir de 1968 l'organisation actuelle de la Forêt Domaniale de l'Aigoual sera mise en place. L'aménagiste souhaitait classer les parcelles selon trois grands types de peuplements : *les peuplements résineux mélangés traités en futaie jardinée, la hêtraie et la pineraie traitées en futaie régulière.*

Vu la superficie du massif, la dispersion des types de peuplement, et surtout la difficulté du classement de bien des parcelles, l'avant-projet d'aménagement avait partagé la forêt en 5 divisions correspondant à des unités topographiques élémentaires :

Division Georges FABRE (*Montagne de l'Observatoire, Aigoual*)
Division de Montals
Division de la Montagne de Saint Sauveur
Division du Suquet
Division du Lingas

Chaque division avait été étudiée séparément. Mais les séries d'aménagement ont été implantées selon un ordre d'urgence fonction de la valeur économique et de la durée de survie des essences, à savoir :

↳ d'abord les peuplements résineux mélangés à traiter en futaie jardinée, soit 4 séries de futaie jardinée, une pour chaque division de Montals (1970), Georges FABRE (1971), Suquet (1972) et Lingas (1973).

↳ puis les pineraies groupées en une seule série (1977) répartie sur les 3 divisions de la Montagne de Saint Sauveur, du Suquet et du Lingas.

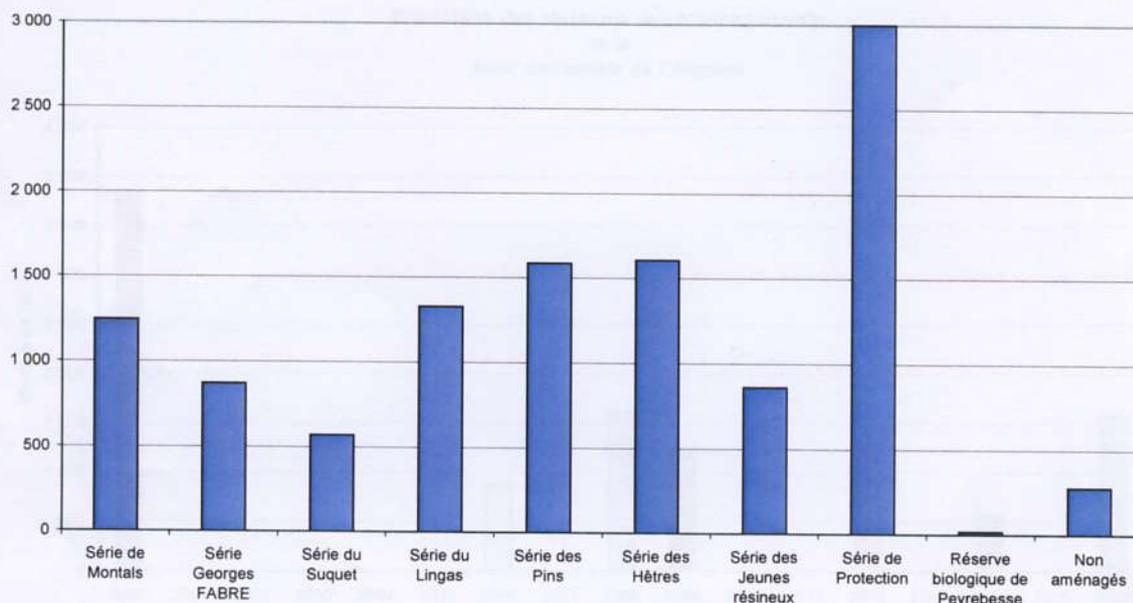
↳ puis la hêtraie initialement partagée en 2 séries : une au nord dans les divisions Georges FABRE, Suquet et Montagne de Saint Sauveur, et une au sud dans les divisions de Montals et du Lingas, sera aménagée en une série unique (1979).

↳ Enfin une série unique hors cadre (1981), initialement subdivisée en 5 sous séries de A à E, une par division.

Actuellement la forêt est aménagée en 8 séries :

- soit 4 séries de peuplements résineux mélangés établies selon des critères géographiques ou de massif : séries de Montals, de Georges FABRE (Mont Aigoual), du Suquet et du Lingas,
- et 4 séries définies uniquement selon le type de peuplements ou la fonction : Séries des Pins, des Hêtres, des jeunes résineux et de protection.

Forêt Domaniale de L'AIGOUAL
Histogramme des surfaces par séries



Cette organisation n'est plus très satisfaisante pour différentes raisons :

- Dès la mise en place des séries, l'aménagiste avait dû parfois sacrifier le type de peuplement à l'implantation plus homogène des séries, d'autant que le découpage en sous parcelles était en principe évité.

Les peuplements ont évolué, et certains classements ne se justifient plus. Parfois il n'y a plus de différence entre des peuplements voisins, classés dans des séries différentes, les exemples les plus marqués se rencontrent sur le Lingas et sur Montals.

Avec le temps la distinction de la série *des jeunes résineux* n'est plus vraiment nécessaire.

Les séries entremêlées ne facilitent pas le recueil des informations et la gestion globale de la forêt. (ex : analyse de la ressource, problème de la desserte...)

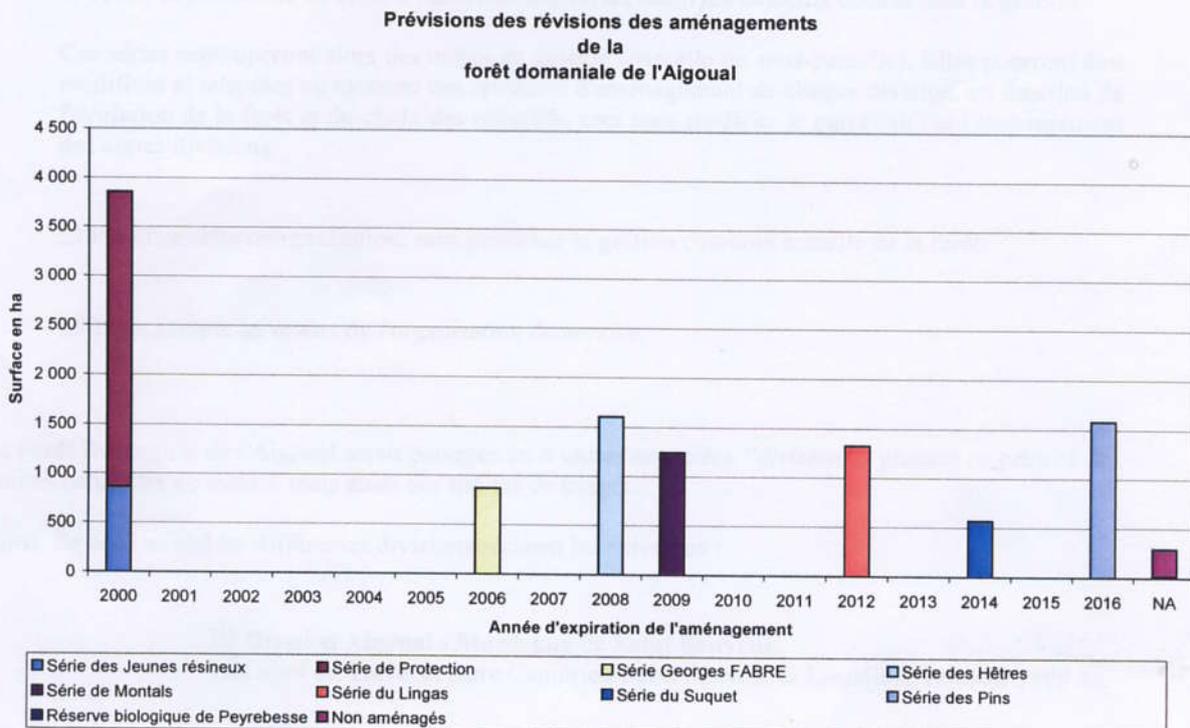
La série de protection est très hétérogène, constituée d'une part de peuplements de protection physique ou paysagère, et d'autre part de peuplement ayant un potentiel de production mais sans moyen de desserte et souvent trop pauvre à l'époque de leur classement.

Les objectifs de la plupart de ces peuplements doivent être réexaminés, compte tenu du développement du réseau de desserte, des techniques d'exploitations, du vieillissement des peuplements et de la capitalisation du volume de bois.

2 Pourquoi une réorganisation maintenant ?

Les aménagements des séries des jeunes résineux et de protection étaient en vigueur jusqu'en 2000. Il serait peu réaliste de réviser les aménagements de ces deux séries en état.

Entre 2000 et 2006 il n'y a pas de révision d'aménagement, ce qui laisse une possibilité de planifier une réorganisation des aménagements sans perturber la gestion de la forêt.



Il faut donc saisir cette opportunité de modifier l'organisation des séries de la Forêt Domaniale de l'Aigoual.

3 Proposition de réorganisation.

Les principaux objectifs d'une réorganisation des séries de la Forêt Domaniale de l'Aigoual sont les suivants:

Compte tenu de l'hétérogénéité de la forêt et de sa superficie, il est souhaitable de maintenir un découpage du massif, de manière en adapter la gestion, tout en permettant un suivi global du massif. (Il faut que les données ou informations de chaque partie puissent être directement cumulable, sans ajustement ni correction)

Ce découpage doit permettre d'ajuster la gestion du massif progressivement suivant l'évolution de la forêt. En effet la Forêt Domaniale de l'Aigoual est relativement jeune, des dynamiques de végétation et sylvicoles sont en cours de mise en place.

De plus en parallèle, le contexte humain change; d'une forêt de protection, elle a évolué vers une forêt principalement de production (années 70), et depuis la création du Parc National des Cévennes, les objectifs d'accueil et de protection biologique prennent de plus en plus d'importance. Nul ne connaît l'avenir.

La division du massif va permettre un suivi progressif de la forêt et une prise en compte pas à pas des demandes internes ou externes, sans prendre de retard et sans grand bouleversement, ceci par le jeu des révisions d'aménagement partie par partie et au rythme de la forêt.

Créer ces unités de gestions sur des zones géographiques cohérentes avec un maximum de limites naturelles, en reprenant l'idée des **divisions** de l'avant projet d'aménagement de la Forêt Domaniale de l'Aigoual approuvé en 1969.

Avoir la possibilité de créer à l'intérieur des **séries** selon les objectifs déterminant la gestion.

Ces séries regrouperont alors des unités de gestion (parcelle ou sous-parcelle). Elles pourront être modifiées et adaptées au moment des révisions d'aménagement de chaque division, en fonction de l'évolution de la forêt et du choix des objectifs, ceci sans modifier le parcellaire et l'aménagement des autres divisions.

Planifier cette réorganisation, sans perturber la gestion courante actuelle de la forêt.

Tenir compte au mieux de l'organisation du service.

La Forêt Domaniale de l'Aigoual serait partagée en 6 unités nommées "**division**", prenant en priorité des limites naturelles de massif, mais aussi des limites de triages.

Ainsi du nord au sud les différentes divisions seraient les suivantes :

① **Division Aigoual - Montagne de Saint Sauveur,**
- au nord du Trévezel entre Camprieu-Saint Sauveur et Lanuéjols, *environ 1000 ha.*

② **Division Aigoual - Georges FABRE**
- sur le Mont Aigoual et la vallée de Valleraugue, *environ 2700 ha.*

③ Division **Aigoual – Suquet**

- sur le chaînon du Suquet entre le col de Faubel et Canayère, *environ 1500 ha.*

④ Division **Aigoual – Montals**

- sur le plateau de Montals et ses versants sud, *environ 2100 ha.*

⑤ Division **Aigoual - Lingas - Saint Guiral,**

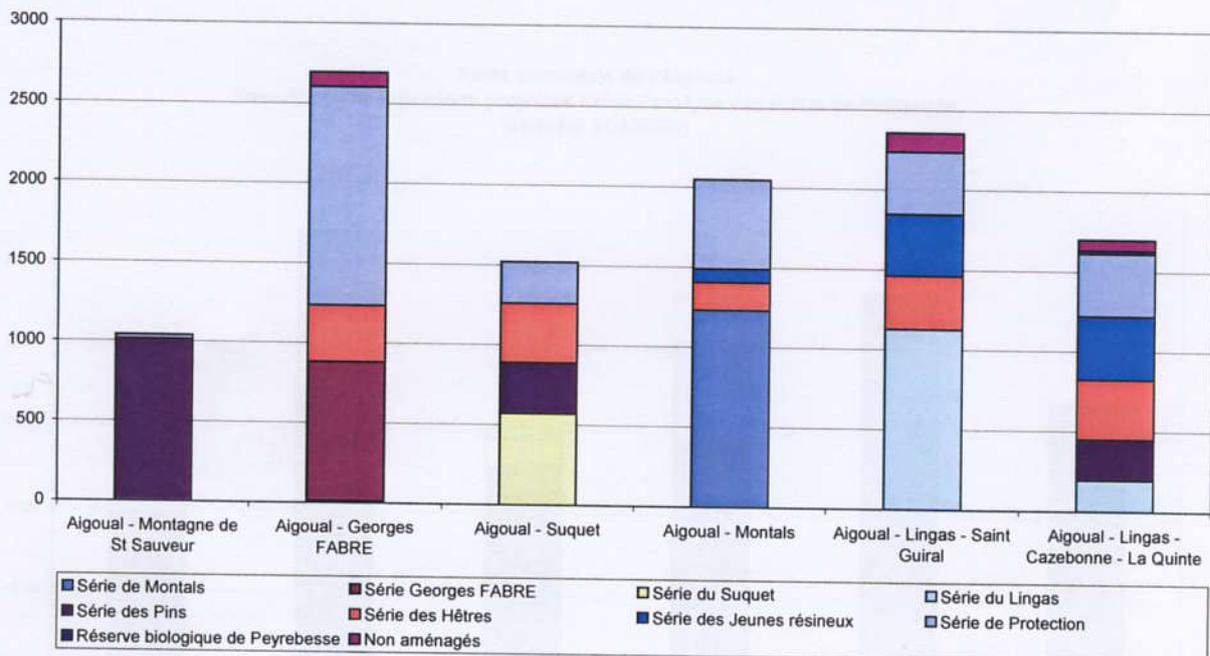
- sur le plateau du Lingas entre le col du Minier et les cols des Portes et de l'Homme Mort et Pradarel, *environ 2350 ha.*

⑥ Division **Aigoual - Cazebonne - La Quinte**

- sur le versant sud du Lingas entre Alzon et Bréau, *environ 1700 ha.*

Les 8 séries d'aménagements actuelles seraient réparties dans les nouvelles divisions de la manière suivante :

Forêt Domaniale de l'Aigoual
Répartition des séries actuelles dans les divisions projetées



- Les séries de Montals, Georges FABRE, et du Suquet forment la base des divisions correspondantes. Viennent s'y ajouter des parties des autres séries des Pins, des Hêtres, des jeunes résineux et de protection.
- La série du Lingas est séparée en deux parties: au nord sur le plateau une partie est affectée à la division Aigoual - Lingas Saint Guiral et au sud, sur versant méditerranéen, une partie se trouve dans la division Aigoual - Lingas - Cazebonne - La Quinte.

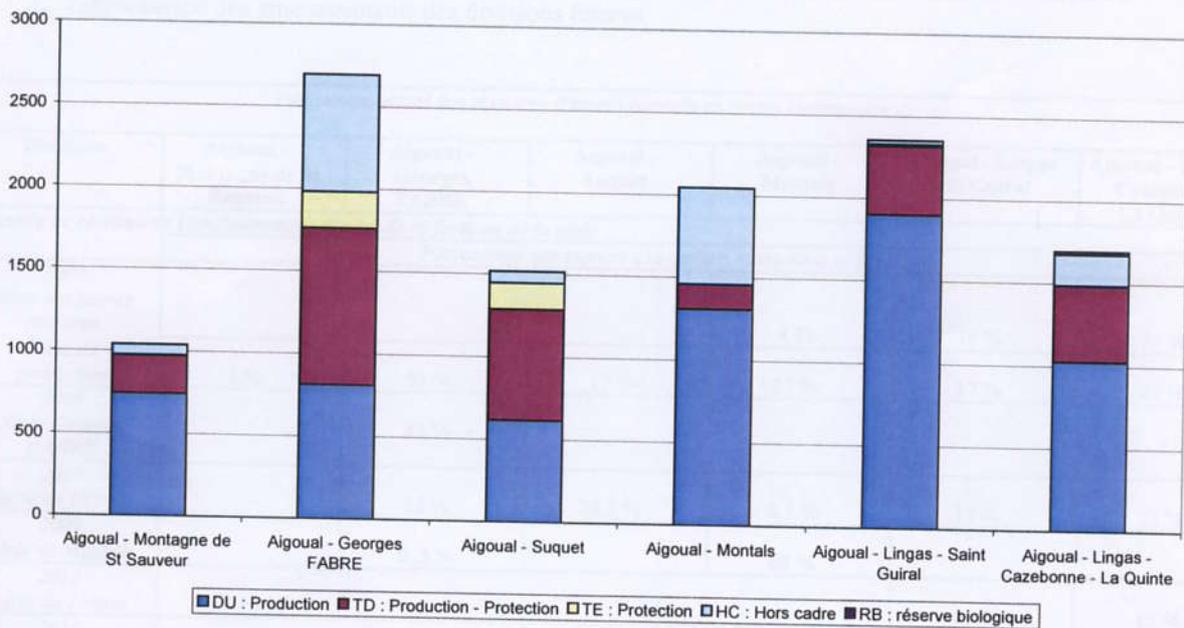
- La série des Pins est répartie dans trois divisions : Aigoual - Montagne de Saint Sauveur, Aigoual - Suquet et Aigoual - Cazebonne - La Quinte.
- La série des Hêtres est répartie dans toutes les divisions à l'exception de celle d'Aigoual - Montagne de Saint Sauveur.
- La série des jeunes résineux se retrouvent dans les divisions Aigoual - Montals, Aigoual - Lingas - Saint Guiral et Aigoual - Cazebonne - La Quinte.
- La Série de protection est partagée dans toutes les divisions.

D'une surface d'environ 1 000 à 2700 ha, les divisions constituées sont relativement équilibrées. En effet le découpage géographique a permis de répartir dans chaque divisions des surfaces ayant un potentiel producteur (Zones DU et TD) d'environ 1 000 à 2 000 ha.

La division Aigoual - Georges FABRE est la plus importante en surface environ 2700 ha, mais près d'un tiers de cette surface a un objectif dit de protection.

Le massif du Lingas est partagé en deux divisions, essentiellement pour deux raisons, d'une part sa superficie est importante (environ 3 900 ha), et d'autre part la géographie et l'histoire de ces deux divisions sont très différentes. En effet jusqu'en 1970 le versant sud méditerranéen du Lingas était peu ou pas aménagé, ce qui n'était pas le cas du plateau sous influence atlantique et montagnarde.

Forêt domaniale de l'Aigoual
Description des divisions projetées selon l'analyse des forêts de montagne
(enquête SONNIER)



4 Mise en oeuvre de cette nouvelle organisation

La mise en oeuvre d'une nouvelle organisation de la Forêt Domaniale de l'Aigoual doit respecter les règles suivant :

- Etudier chaque division successivement, la révision complète de l'aménagement de la forêt, en une seule fois, n'est en effet pas utile.
- Limiter la durée de mise en place de cette réorganisation. Etant donné que chaque division sera aménagée pour une durée de 15 ans, la réorganisation doit être mise en oeuvre sur une période plus courte.

Il est prévu de tenir compte de la date de révision de l'aménagement de la série principale de la division, au mieux de l'anticiper, et d'éviter de la retarder.

Les séries de protection, des jeunes résineux et des hêtres sont des cas particuliers, en effet ces trois séries seront réparties sur plusieurs divisions. Il est proposé de procéder de la manière suivante : au fur et à mesure de la mise en place des divisions et de leur aménagement, ces séries seront réduites de certaines parcelles et l'aménagement de la série restera en vigueur pour les parcelles non encore affectées à une division aménagée, même au-delà de sa date d'expiration. Dans la période qui s'étend entre l'expiration de l'ancien aménagement et l'approbation du nouvel aménagement, les coupes seront considérées comme non réglées et donc soumises à autorisation.

Cas des séries des jeunes résineux et de protection : d'une part ces séries seront partagées entre différentes divisions, et d'autre part leur aménagement, en vigueur jusqu'en 2000, ne prévoit aucune coupe. Actuellement les coupes dans ces séries sont non réglées. Etant donné qu'il n'est pas envisageable de réviser pour 2000 les divisions en question, et en particulier les deux du massif du Lingas, (l'aménagement du Lingas a été révisé en 1993 pour 15 ans). Il est envisagé de, soit continuer à procéder par coupes non réglées comme actuellement, soit d'établir seulement un programme des actions sans révision complet de l'aménagement de ces séries, dans l'attente de l'approbation des aménagements des divisions futures.

Programme actuel des révisions d'aménagements en Forêts Domaniales						
Divisions	Aigoual – Montagne de St Sauveur	Aigoual - Georges FABRE	Aigoual - Suquet	Aigoual - Montals	Aigoual - Lingas - St Guiral	Aigoual - Lingas - Cazebonne - La Quinte
<i>Année de révision de l'aménagement et nom de la forêt ou de la série</i>						
Pourcentage par rapport à la surface totale dans la division						
2000 Série des jeunes résineux				4 %	16 %	23 %
Série de protection	3 %	51 %	17 %	27 %	17 %	23 %
2006 Série Georges FABRE		32 %				
2008 Série de Hêtres		13 %	24,5 %	8,5 %	14 %	22 %
2009 Série de Montals		0,5 %		60 %		
2012 Série du Lingas					48 %	12 %
2014 Série du Suquet			37,5 %			
2016 Série des Pins	97 %		21 %			15 %
NA Peyrebesse		3,5 %			5 %	4 %
						1 %

Dans le respect des règles énoncées, et après une analyse du tableau précédent, le programme de mise oeuvre des révisions d'aménagements de la Forêt Domaniale de l'Aigoual sera le suivant :

Programme d'aménagement de la Forêt Domaniale de l'Aigoual

Année	Division	Série d'origine	Surface	% de surface de la série	Nombres d'année par rapport à la date de révision initiale
2003	Aigoual - Georges FABRE	1ère série de Montals	11 ha	1%	-6
		2ème série Georges FABRE	871 ha	100%	-3
		6ème série des Hêtres	352 ha	22%	-5
		8ème série de protection	1 368 ha	46%	3
		NA	91 ha	33%	-
		TOTAL	2 693 ha		
2004	Aigoual - Montals	1ère série de Montals	1 232 ha	99%	-5
		6ème série des Hêtres	174 ha	11%	-4
		7ème des jeunes résineux	83 ha	10%	4
		8ème série de protection	559 ha	19%	4
		TOTAL	2 048 ha		
2005	Aigoual -Lingas - St Guiral	4ème série du Lingas	1 128 ha	85%	-7
		6ème série des Hêtres	333 ha	21%	-3
		7ème des jeunes résineux	383 ha	45%	5
		8ème série de protection	392 ha	13%	5
		NA	118 ha	43%	
		TOTAL	2 354 ha		
2007	Aigoual - Lingas - Cazebonne - La Quinte	4ème série du Lingas	197 ha	15%	-5
		5ème des Pins	253 ha	-9%	6
		6ème série des Hêtres	375 ha	23%	-1
		7ème des jeunes résineux	394 ha	46%	7
		8ème série de protection	393 ha	13%	7
		Peyrebesse	18 ha	100%	
		NA	67 ha		
		TOTAL	1 697 ha		
2009	Aigoual - Suquet	3ème série du Suquet	569 ha	100%	-5
		5ème des Pins	320 ha	20%	-7
		6ème série des Hêtres	370 ha	23%	1
		8ème série de protection	259 ha	9%	9
		TOTAL	1 518 ha		
2011	Aigoual - Montagne de St Sauveur	5ème des Pins	1 012 ha	64%	-5
		8ème série de protection	27 ha	1%	11
		TOTAL	1 039 ha		